



Quelles demarches a faire en priorite

Par **flocondavoine**, le **06/07/2011 à 11:29**

Bonjour,rnje ne sais plus quoi faire sommes surendettés cause licenciement (2007)de plus je veux divorcer le problème est par quoi commencer faut-il faire un dossier de surendettement divorcer ensuite puis vendre la maison que dois-je faire en priorité les créanciers s'impatientent merci de me répondre.rnJ'espère avoir bien compris qu'il sagit d'un site gratuit je ne peux me permettre des dépenses supplémentaires.

Par **amajuris**, le **06/07/2011 à 13:11**

bjr,rnje pense que s'agissant des dettes de la communauté vous devriez vendre votre bien immobilier commun pour rembourser vos dettes.rnmême si vous divorcez vous resterez solidaire de vos dettes,vos créanciers pourront demander à l'un ou l'autre des ex conjoints de rembourser sauf si la commission en décide autrement.rncdt

Par **flocondavoine**, le **06/07/2011 à 13:16**

merci pour vos conseils.rnCdt